

CONFIDENTIEL DIPLOMATIE

TD_KIGALI_1994_00416.txt

Wed May 20 21:17:56 2020

1

A7000000005420D14601A0.74T\000=5-DD CONFIDENTIEL DIPLO

-3II=DAM=

-CM1 CM2 CM3 SG SGP

-II=CMB II=CM5 PR3 PR4 2NU II=SAH II=MDH II=CEL ONG 2STR CMC CM4 PR5

-DIFD CEMX

TD KIGALI 416

LE 7 JUILLET 1994

KGLI LE 07/07/94 A 21H12

IMMEDIAT

CHIFFRE CONFIDENTIEL DIPLOMATIE

ORIGINE: YANNICK GERARD

NB: DISTRIBUTION DIRECTEURS

AD DIPLOMATIE 416

CQ MINDEFENSE PARIS 170

CQ BUJUMBURA 123

CQ KINSHASA 94

CQ DFRA GENEVE 24

CQ BRUXELLES 16

CQ ARMEES PARIS 156

CQ MINCOOP PARIS 221

CQ KAMPALA 98

CQ DFRA NEW YORK 29

CQ DFRA ROME 11

CQ DAR ES SALAM 20

NB: A L'ATTENTION DE MM. VILLEPIN, LASABLIERE, EMIE,

NB:MME DUCOULOMBIER

NB : 08/07/94/1015/CM/EMIE

RT TUNIS

NB : TUNIS (M. DE LA SABLIERE) T.T.U

TXT

OBJET: SITUATION EN ZONE "HUMANITAIRE SURE".

RESUME: SEULE L'AMORCE D'UN RETOUR DES POPULATIONS VERS LES ZONES FPR PEUT PERMETTRE D'EVITER UNE CATASTROPHE DE GRANDE AMPLEUR. NOUS DEVONS AGIR D'URGENCE EN CE SENS.

1) LA SITUATION EN "ZONE HUMANITAIRE SURE" EST DEVENUE CATASTROPHIQUE. POUR LA SEULE REGION DE GIKONGORO OU VIVAIENT 500.000 HABITANTS, ON COMPTE DEJA PLUS DE 400.000 PERSONNES DEPLACEES ET ENVIRON UN MILLION SONT ACTUELLEMENT EN MARCHE EN PROVENANCE DE LA REGION DE BUTARE.

2) NI NOTRE PROPRE ASSISTANCE, NI PROBABLEMENT CELLE DES ONG ET CELLE DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES (SANS PARLER DE L'ABSENCE TOTALE D'ECHO) QUI TARDENT A ARRIVER, NE POURRONT EN TEMPS UTILE FAIRE FACE MALGRE LEUR MOBILISATION DE DERNIERE HEURE, A L'AMPLEUR DES BESOINS: IL S'AGIRA DONC DANS QUELQUES JOURS, DE POUVOIR FOURNIR ENVIRON 1.400 TONNES DE NOURRITURE PAR JOUR.

3) IL ME SEMBLE QU'AU NOM DES ENJEUX HUMANITAIRES EN CAUSE ET QUOIQU'ON EN PENSE AU PLAN POLITIQUE, TOUS NOS EFFORTS DEVRAIENT, DE TOUTE URGENCE, TENDRE A CONTRIBUER A AMORCER UN RETOUR AUSSI RAPIDE QUE POSSIBLE DES POPULATIONS DEPLACEES VERS LEURS REGIONS D'ORIGINE. CECI PASSE NECESSAIREMENT PAR L'ETABLISSEMENT D'UN DIALOGUE ETROIT ET AUSSI CONFIANT QUE POSSIBLE AVEC LES DIRIGEANTS DU FPR QUI PERMETTRAIT PAR DES DECLARATIONS RASSURANTES EVENTUELLEMENT CONJOINTES, D'APPELER LES POPULATIONS DEPLACEES A RETOURNER DANS LEURS VILLAGES D'ORIGINE.

COMMENTAIRES:

SAUF A ENTREPRENDRE DE TOUTE URGENCE UNE ACTION DANS CE SENS, JE CRAINS QUE NOUS SOYONS RAPIDEMENT CONFRONTES A UNE CATASTROPHE DE GRANDE AMPLEUR DONT LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE S'EFFORCERA DE NOUS FAIRE PORTER LA RESPONSABILITE. NOTRE SOUCI HUMANITAIRE DEVRAIT PRENDRE LE PAS SUR NOS PREVENTIONS A L'EGARD DU FPR./.

GERARD

CONFIDENTIEL DIPLOMATIE

497